

JOURNAL DE ROUBAIX

LITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIME DE LA
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, A.
La France et l'étranger, 16 fr. 50.
en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
47, RUE NEUVE, 47
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau & Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 9, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 18 NOVEMBRE 1885

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

On n'est pas avec l'attitude d'un président de conseil que M. Brisson a lu devant le Parlement la déclaration du gouvernement. On n'est pas avec l'attitude d'un solliciteur, avec l'embaras d'un coupable contraint aux aveux. Le ministère a essayé de satisfaire également l'opinion publique de la Chambre ; s'efforçant d'acheter par de mesquines concessions la confiance de la majorité, et repoussant timidement les questions qui eussent indignifié le pays.

La déclaration, dans son ensemble, a la mine la plus contrite et la plus piteuse, et nous éprouvons comme un sentiment de gêne en face d'une semblable nullité. Quelle que soit l'opinion que nous ayons de nos gouvernants, nous attendions d'eux un peu plus de courage, un peu moins de servilité dans la complaisance.

Le premier point examiné par M. Brisson est la question financière. C'est une série d'aveux navrants. Jamais les organes conservateurs les plus ardents ont montré la situation sous un jour aussi lugubre. Le déficit qu'on niait impudemment il y a un mois est aujourd'hui cyniquement avoué. « Les dépenses, augmentées des frais de certaines expéditions militaires... n'ont pas trouvé leur compensation dans le rendement annuel de l'impôt. » Voilà les paroles qui ont été prononcées en plein Parlement par notre premier ministre ! Pour qui sait avec quel soin cette déclaration a été rédigée, combien chaque mot a été pesé au conseil, jusqu'à quel point on a choisi la forme la plus obscure, la plus atténuative, l'aveu de M. Brisson est la parole la plus triste qu'une Assemblée de représentants français ait entendue depuis quinze ans.

M. Brisson a constaté le mal. A-t-il présenté des remèdes ? Y a-t-il un mot dans son discours qui indique un effort dans ce sens ? Qu'on en juge : « Nous vous ferons connaître à ce moment, dit-il (on soumettant le projet de budget de 1887), les moyens qui nous paraîtront les meilleurs pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat. » Ces moyens quels sont-ils ? Des économies, mais « si les économies ne suffisaient pas le gouvernement n'hésiterait pas à demander de nouvelles ressources aux impôts existants. » Allons ! nous y voilà ! Le ministre de M. Brisson tient les promesses de son prédécesseur. M. Ferry, dans un moment d'oubli, nous avait déclaré que, pour 1886, nous n'échapperions pas à de nouveaux impôts. C'est peut-être la seule de ses prophéties qui se soit réalisée.

Le ministère est amené à faire appel « courage » des députés, pour cette augmentation de charges qu'il faudra imposer aux contribuables. Certes, il faudra du courage, et beaucoup, aux membres de la majorité pour maintenir ainsi le malaise dont souffrent le commerce et l'industrie : « Ces modifications de taxes ne permettront sans doute pas d'opérer des dégrèvements de nature à favoriser le travail, et particulièrement l'agriculture. » Ainsi, voilà comment se résume le programme financier du gouvernement : De nouveaux impôts seront nécessaires, et aucun dégrèvement favorable au travail et à l'agriculture n'aura lieu. C'est cette situation que le gouvernement appelle « satisfaisante » pendant la période électorale.

Sur la question coloniale, le gouvernement a déclaré qu'il ne se préterait pas à une politique d'abandon, et il paraît être partisan d'une conquête complète fait par des troupes indigènes à la charge de la cour de Hué et de la France. Qu'on ne croie pas cependant « qu'il n'est pas question d'envoyer des renforts en Annam et au Tonkin ; » le président du conseil annonce que « la pacification des provinces du sud de l'Annam exige l'envoi de garnisons dans les citadelles des chefs-lieux. » Nous n'aurions cependant sur l'Annam et le Tonkin qu'un protectorat « dans des conditions analogues à celles qui fonctionnent à Tunis. » Le roi d'Annam administrerait tout le pays par ses moyens propres, sous la surveillance d'un résident général civil installé à Hué. Tel est le seul moyen qui paraît permettre (aux yeux du ministère) de nous établir dans l'Indo-Chine « sans demander à la France des sacrifices excessifs. » On lui en demandera donc. Mais à quel moment ces sacrifices commencent-ils à devenir excessifs ?

Nous arrivons à la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le gouvernement pense « que la majorité des Français n'est pas actuellement favorable à cette solution. » Il lui semble nécessaire que le débat soit ouvert et approfondi dans une prochaine session. C'est toujours de l'opportunisme, et l'on voit facilement que si le ministère se refuse à dénoncer le Concordat, ce n'est pas dans un esprit d'équité, mais parce qu'il sait bien que le pays y est opposé.

On se vengera, du reste, sur le clergé de cette sagesse forcée ; on lui fera payer par les taquineries les plus mesquines, les plus arbitraires, le budget qu'on ne peut lui enlever. Comme fiche de consolation donnée au radicalisme, M. Brisson promet d'user avec fermeté de tous les moyens que la loi lui donne pour « ramener à l'accomplissement de leurs devoirs envers le gouvernement du pays ceux des membres du clergé qui s'en écarteraient. »

Les devoirs envers le gouvernement du pays ! Le mot est élastique et laissera place à toutes les interprétations. C'est pour cela qu'on l'a choisi. On appliquera aussi avec ferveur la loi sur le recrutement, qui frappe les séminaristes, et on reprendra le projet déposé sur la législation des fabriques.

La déclaration ministérielle glisse en quelques mots sur les questions qui « intéressent le travail, l'industrie, le commerce, l'agriculture. » On s'est contenté d'une énumération de réformes faites sans ordre, sans méthode, sans développement. Aux yeux du ministère, cela est évident, ces questions n'ont pas d'intérêt ; on les men-

tionne pour donner quelques arguments à développer aux journaux officieux, mais on n'y attache aucun prix.

Les phrases creuses et sonores, destinées à provoquer les applaudissements, abondent à la fin de la déclaration ; les mots de « liberté, bien-être, lumière et moralité » s'y alignent et s'y hourlent sans motif. Une dernière promesse la termine : on continuera à épurer le personnel, et pour cela, le gouvernement fait appel « à tous ceux qui, comme lui, ont confiance dans les destinées de la France et de la République. »

En résumé, avec du déficit, promesse d'impôts, d'envois de renforts au Tonkin, de persécutions religieuses et de nouvelles révocations de fonctionnaires ; voilà le programme d'un ministère impuissant... à faire le bien.

NOUVELLES DU JOUR

Le mouvement préfectoral
Paris, 16 novembre. — L'Officiel publie aujourd'hui les changements suivants : M. Catusse, préfet de la Loire-Inférieure, est nommé préfet des Alpes-Maritimes, en remplacement de M. Lagrange de Laugre, mis en disponibilité.

M. Blaize, préfet de la Haute-Garonne, est nommé dans la Loire-Inférieure ; M. Laurens, préfet de Seine-et-Oise, est nommé dans la Haute-Garonne ; M. de Girardin, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, est nommé préfet de Seine-et-Oise.

M. Levallant, directeur de la sûreté générale, joindra à ses fonctions celles de directeur du personnel ; M. de Magny est nommé chef adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur ; M. Lagrange de Laugre, est nommé commandeur de la Légion d'Honneur.

Elections au conseil général
Agen, 16 novembre. — M. Bouquet, conservateur, est élu conseiller général du canton de Duras, par environ 1,300 voix, contre M. Turpand, qui a obtenu environ 1,000 voix.

Dans le canton de Ryes (Calvados), M. Guernier, candidat de gauche, a été élu par 1,116 voix contre M. Delmas, bonapartiste, qui en obtient 840.

Au conseil général de la Seine
Paris, 16 novembre. — Le conseil général de la Seine vient d'ouvrir sa session. A l'ordre du jour nous trouvons des rapports de M. Després concernant les projets de vote suivants : 1° Suppression de l'ambassade de la République française près le Vatican ; 2° Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; 3° Retour aux départements des mannes épiscopales.

4° Retour aux communes des biens des fabriques d'Eglises. — 5° Enfin suppression des congrégations religieuses et retour de leurs biens aux communes.

Le programme est complet et de nature à porter ombrage aux ultra-radicaux du Palais-Bourbon.

Paris, 16 novembre. — Le conseil général de la Seine a adopté la demande d'amnistie plénière pour tous les condamnés politiques et faits connexes déposée par M. Vignier.

M. de Brazza
Paris, 16 novembre. — M. de Brazza est arrivé à Bordeaux. Il sera à Paris demain ou après-demain. Une députation de la société de géographie se rendra à la gare d'Orléans, à l'arrivée du vaillant explorateur de l'Afrique centrale, afin de lui souhaiter la bienvenue.

Le diapsone international
Vienna, 16 novembre. — La conférence internationale pour la fixation du diapsone normal a été ouverte aujourd'hui par le ministre de l'Instruction publique qui a souhaité la bienvenue aux personnes qui y prennent part.

Eruption du Vésuve
Rome, 16 novembre. — Il y a eu cette nuit une forte éruption de lave sur le flanc ouest du Vésuve.

L'exécution de Riel
Regina, 16 novembre. — Louis Riel, chef de la dernière insurrection du nord-ouest du Canada, a été pendu aujourd'hui.

Le choléra
Perpignan, 16 novembre. — On a constaté à Prades, depuis 48 heures, six nouveaux cas de choléra et trois décès.

La guerre dans les Balkans

Le mouvement offensif de l'armée serbe a continué hier. Le corps qui avait occupé la veille Tzaribrod, a attaqué de front et de revers le défilé de Dragoman, où les Bulgares paraissent s'être fortement retranchés. Dans le combat de samedi, qui, d'après des renseignements de source bulgare, aurait eu lieu entre deux bataillons bulgares, l'un de ligne et l'autre de milice, et six bataillons serbes, les pertes des deux côtés semblent avoir été assez sensibles par rapport à l'effectif engagé. On assure que la journée d'hier a été presque exclusivement remplie par un duel d'artillerie entre les deux armées en présence.

On s'attend pour aujourd'hui à la continuation de l'effort tenté par les Serbes, qui ne peuvent poursuivre leur marche sur Sofia par la route de Piro-Tzaribrod sans forcer le défilé de Dragoman, lequel s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres. La capitale de la principauté bulgare se trouve à environ soixante kilomètres de la scène des combats actuels.

Certains mouvements du corps serbe, qui opère dans la direction de Trine, semblent indiquer que l'état-major du roi Milan viendrait soit à appuyer de ce côté l'attaque principale dirigée contre les positions bulgares, soit peut-être à tourner le défilé de Dragoman, pendant que le gros des défenseurs de la principauté y serait retenu, pour se porter rapidement sur Sofia. Du côté de Widin, la concentration des troupes serbes est signalée par des dépêches de source bulgare qui ajoutent que la frontière n'aurait pas encore été franchie sur ce point.

Sofia, 16 novembre, 9 h. matin. — Le plan des Serbes, dans la journée d'hier, paraît avoir été de forcer le passage entre la chausée de Trine et Tzaribrod, et d'empêcher des positions difficiles de Trine et de Dragoman. On confirme que sur ce dernier point, ils ont réussi en partie.

Peut-être ce matin les Bulgares pourront-ils reprendre l'offensive de ce côté avec des renforts ; sinon, ils opérèrent dans la journée une concentration de troupes à Siulitza, en arrière du Dragoman du côté de Trine, le mouvement serbe paraît, jusqu'à présent, avoir peu de succès.

Les Bulgares, toujours inférieurs en nombre, ont résisté avec un grand courage. Un bataillon en a supporté l'attaque renouvelée de deux régiments serbes ; il n'a pas perdu le nombre et a infligé de grandes pertes à l'ennemi.

On dit que du côté de la frontière de Widin, les Bulgares ont réussi à jeter un corps de troupes sur le territoire de la Serbie dans le district de Zoucliar.

REVUE DE LA PRESSE

Voici les appréciations des principaux journaux de Paris sur la déclaration ministérielle :

JOURNAUX DE GAUCHE
LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE :

Ce qui porte à la critique dans la profession de foi du ministère, c'est bien moins ce qu'on y rencontre que ce qui ne s'y trouve pas. Ce qu'on attendait du gouvernement, c'était la marque d'un ferme propos de faire sentir plus résolument son autorité. Dès les premiers mots de la déclaration, un membre de la droite, pris d'une fureur prématurée d'interrompre, s'est écrié : « C'est un message pour les républicains ! » Nous aurions souhaité voir cette réclamation plus complètement justifiée par la suite.

LA PAIX :
Il serait excessif de prétendre que les idées du ministère ont contenté tout le mou-

vement de l'état des partis à la Chambre, on ne pouvait exiger de lui une déclaration qui fut de nature à couper la majorité en deux. Le gouvernement l'a compris.

LA JUSTICE :
Le moins qu'on puisse dire de ce morceau de littérature gouvernementale, et encore avec un violent parti pris de la juger favorablement, c'est qu'il est le plus énorme contre-sens politique dont nous ayons souvenir. Le choix des idées exprimées y est singulièrement malheureux, la forme semble calculée pour en mettre en relief tous les défauts.

L'INTRANSIGEANT :
Avez-vous jamais vu un Japonais s'ouvrir le ventre ? Il est probable que non. Eh bien ! ceux-là peuvent se dispenser de faire quatre mille lieues marines pour s'offrir ce spectacle, qui ont assisté à la séance d'hier. Le ministre Brisson a accompli sur lui-même cette cruelle opération, sous les yeux d'une Chambre stupéfaite. Seulement, ce n'est pas avec un sabre, c'est avec un discours qu'il s'est perforé les intestins. En voyant les horribles blessures que chaque phrase de sa déclaration ministérielle égratignait, l'assistance se répandait en cris d'horreur :

« Assez ! qu'on l'emporte ! Epouvez ce sang ! Enlevez-lui son arme ! »

Mais Brisson, impassible, continuait à s'enfoncer le glaive au plus profond de l'abdomen. A l'heure où nous écrivons, le rôle a commencé, et il est absolument certain que le malheureux suicidé ne passera pas la journée de jeudi.

JOURNAUX DE DROITE

LE GAULOIS :
Tout cela est excellent, tout cela est exquis... pour nous.

Aussi, je ne m'étonne pas de la stupeur et du dépit qui se sont manifestés sur les bancs de la gauche à l'audition de ce morceau, et je m'imagine que, du coup, voilà M. Brisson perdu à la fois son portefeuille de président de la Chambre, son prestige d'homme d'Etat et de spécialiste concentrateur, et enfin toutes ses chances à la présidence de la République.

La Chambre de 1885 a déjà usé un ministère.

LE FIGARO :
Au fond, c'est un discours empreint du plus pur modérantisme, comme on disait en 1793, d'un modérantisme inacceptable pourtant puisqu'il continue le ministère Ferry.

Maintenant pouvait-on dire autre chose ? Ayronez tout bas que nous en doutons. Les déclarations ministérielles, sous tous les régimes, sont faites de réticences et d'à peu près. Celle d'hier ne pouvait y manquer dans une situation aussi embrouillée que la nôtre, devant une majorité si incertaine et une minorité si menaçante.

Elle essaie de réserver un avenir qui lui échappe déjà ; elle ne prouve rien, sauf l'excusable faiblesse du ministère et de toutes les autres qui auront à subir l'assaut des groupes et de sous-groupes parlementaires.

LE MONITEUR UNIVERSEL :
Sous le coup des menaces proférées par les radicaux, le bruit avait un instant couru que le Gouvernement se décidait à accepter l'amnistie. On allait même jusqu'à dire qu'il en prendrait lui-même l'initiative, le moment venu. On ajoutait qu'il n'en serait cependant pas parlé dans la déclaration ministérielle.

L'événement n'a pas confirmé ces pronostics. Le Gouvernement n'a pas mentionné, il est vrai, l'amnistie dans sa déclaration. Mais il persévère dans sa manière de voir à l'égard de cette mesure. Il la repousse. Il ne peut cependant pas se faire illusion sur les consé-

quences de sa résolution. Il sait qu'elle peut lui coûter le pouvoir. Les radicaux ne se sont pas fait faute de lui déclarer que l'amnistie est la condition sine qua non de leur concours.

LE SOLEIL :
Terne, pâle et triste, la déclaration ministérielle que M. Brisson a lue hier devant la Chambre ressemble à un acte mortuaire.

Elle a été mal accueillie par tout le monde, sauf par une trentaine de radicaux de gouvernement, au milieu desquels se faisait remarquer M. Ferry.

Le cabinet ne pourra pas y survivre longtemps.

Sur la première question qui se présentera, sur la question de l'amnistie probablement, les radicaux avancés le renverseront.

Cette question de l'amnistie est la seule que les radicaux avancés aient posée ces jours-ci. C'est celle que M. Brisson a évité avec soin de traiter. Il n'en a pas dit un mot, se dérobant ainsi dès le premier engagement qui lui est offert.

C'est une abdication.
Le cabinet Brisson a vécu.
La déclaration du 16 novembre est son testament.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.
Séance du Lundi 16 Novembre 1885

Présidence de M. Floquet
La Séance

La séance est ouverte à deux heures.
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Discours de M. Floquet
M. le président prononce l'allocution suivante :

Vous n'attendez de moi ni programme ni discours politique. Il appartient au gouvernement, d'accord avec la majorité républicaine, d'indiquer la voie dans laquelle il faut entreprendre pour obéir au suffrage universel, notre seul maître. Dans le poste où votre confiance m'a placé, mon premier, je pourrai dire mon unique devoir, est de subordonner mes sentiments personnels au souci exclusif d'assurer à toutes les opinions, l'exercice complet de la liberté parlementaire. (Applaudissements unanimes.)

En vous remerciant des nombreux suffrages que vous avez bien voulu m'accorder, je n'ignore pas que je les dois seulement aux efforts que j'ai toujours faits pour essayer d'atteindre à cette impartialité, difficile quelquefois, et qui n'est d'ailleurs une vertu que pour un Président. (Applaudissements à gauche.) Je ne veux donc être ici, je ne puis être que l'organe vivant du règlement qui protège la sécurité, la dignité, le droit égal de tous les élus de la nation. Heureux si votre bienveillant concours et la courtoisie réciproque de tous mes collègues m'épargnent la douloureuse obligation de recourir jamais aux rigueurs d'un règlement.

Dans nos discussions les plus vives, dans le choc des controverses les plus ardentes, tâchons, mes chers collègues, d'entendre toujours la voix de nos commettants. Ils ont prescrit à tous les républicains de s'unir pour l'affermissement de la République, pour le développement des institutions démocratiques. (Applaudissements à gauche.) Ils demandent à tous les Français envoyés dans cette Chambre de s'entendre pour aider, dans la mesure de ce que peuvent les bonnes lois et la bonne politique, au relèvement du travail national dans toutes ses directions, pour donner satisfaction aux intérêts supérieurs et permanents de la Patrie. (Vifs applaudissements.)

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. Brisson donne lecture de la déclaration du gouvernement :

Messieurs, le premier devoir du gouvernement est de vous dire, dès le début de cette législature, son sentiment sur les principales questions dont se préoccupe le pays.

FEUILLETON DU 18 NOVEMBRE. — N° 36

LA FAUTE

DU
DOCTEUR MADELOR

DEUXIÈME PARTIE
Marie et Siméon

(suite)

XV

Les ouvriers se dispersèrent dans la forêt, riant, plaisantant, racontant ce qu'ils savaient de l'aventure de Marie et de Jérôme, pendant que Madelor avec sa voiture descendait le chemin de Trauet ; traversait le creux de la Pillette et se dirigeait vers la vallée de la Meuse, du côté de Monthermé. Siméon ne l'accompagnait pas.

Madelor lui avait dit :
— Il faut que tu restes à la maison. mon enfant. Peut-être Marie va-t-elle rentrer ; peut-être Rose elle-même, reviendra-t-elle. Tu seras là. Tu me feras prévenir pour que je puisse accourir aussitôt, la soigner, la sauver s'il est possible. Prie Dieu qu'il la protège ; moi, je deviens fou, je n'ai même plus la force de prier.

Le vieillard eut beau s'informer auprès des gens qu'il rencontrait. Personne n'avait vu Marie, elle ne pouvait être loin, cependant, où s'était-elle enfuie ?

Où se cachait-elle ? Si elle avait gagné la meuse, n'était-il pas trop tard ? Un accident terrible n'était-il pas arrivé ? Rose la suivait-elle ? Si l'enfant avait eu ce courage et cette présence d'esprit, rien n'était perdu. Elle sauverait Marie.

En quelques heures, Madelor parcourut les environs. Il visita les marais du Haut-Butté, la Tourbière, la Rova, Longue-Haie.

Chacun le connaissait, et la rencontre de Jérôme et de Marie pour les paysans du Haut-Butté n'était déjà plus un secret pour personne. On en faisait des gorges chaudes. On entourait cette histoire de détails ignobles.

Maigré cela, et pour quelques sous, des paysans se mirent à la disposition de Madelor, se jetèrent dans la campagne, battirent les taillis, suivirent tous les chemins, tous les sentiers.

Rien, toujours rien. Le médecin songea que la malheureuse avait pu gagner les ardoisières.

A l'Echina, à l'Enveloppe, on Rapparent, personne ne le renseigna. Les ardoisiers connaissaient Marie. Bien sur, la vue de la jeune fille seule dans la forêt, son aspect hagard, ses gestes désordonnés eussent attiré leur attention. Ils ne l'avaient pas aperçue. Eux aussi n'ignoraient plus rien de l'histoire.

On oubliait les bienfaits de Madelor pour ne songer qu'à la faute de sa fille.

La nuit était descendue. Madelor regagna le Haut-Butté. Les villageois n'avaient pas été heureux dans leurs recherches.

Un seul avait rencontré du côté de la Belgique un contrebandier connu dans le pays sous le nom de Chaffert qui lui avait dit :

— Il y a deux heures, à la nuit tombante, deux jeunes filles s'en venaient par le chemin que je suivais. Comme j'avais un ballot de tabac et que je n'aime pas être vu même par des femmes, je suis rentré sous bois aussitôt. Mais autant que je me rappelle, la plus grande des deux filles avait l'air d'être frappée sur la tête. Elle marchait, s'arrêtait, courait, tout cela sans raison, en criant ou chantant. La plus petite suivait avec peine, mais enfin réussissait à ne pas s'éloigner.

— De quel côté se dirigeaient-elles ? demanda Madelor au paysan.

— Du côté de la Belgique, a dit Chaffert.

— Où les retrouver, maintenant.

— Elles n'iront pas bien loin. Peut-être se sont-elles arrêtées au village de Villersie, qui se trouve sur la frontière ?

— Je ne prendrai de repos que lorsque je serai rassuré sur leur sort, fit le vieillard.

Et il repartit dans la nuit, seul, à cheval, se dirigeant vers Villersie.

Il y arriva vers trois heures du matin. Il fallut attendre avant d'avoir des renseignements. Le village dormait. A l'aube on lui avait frappé, on n'avait pas vu les jeunes filles. Le jour venu, Madelor s'informa.

Le recouillit partout la même réponse. C'était étrange.

Siméon sauta à bas de la voiture et se précipita vers Madelor pendant que Paqueron, le paysan, descendait avec lenteur.

— Je sais où est Marie, dit-elle. Nous avions deviné. Rose l'accompagne, s'attache à elle, ne la quitte pas. Cet homme nous a remis dans la nuit une lettre de l'enfant, la voici, lisez.

Madelor parcourut les lignes écrites d'une écriture grossière, énorme, où fourmillaient les fautes :

« Mademoiselle Marie est partie. Je l'ai suivie. Elle est comme folle. Elle me raconte des choses que je ne comprends pas. Elle est bien malade. Il ne me reste plus d'argent. J'avais quelques sous. On nous a servi. Elle ne veut pas manger. J'ai peur. Venez très vite. Nous sommes à un village qu'on appelle Gedinne. Je ne sais pas si c'est en France ou en Belgique. »

« Je retiens mademoiselle Marie de force. Elle veut s'en aller. Elle qui est si bonne, si douce, maintenant je ne la reconnais plus. Elle est méchante. Elle m'a battu. J'ai pleuré. Ça ne lui a rien fait. Elle m'a battu encore. »

Madelor interrogea Paqueron.
— Vous avez vu mon enfant ?
— Oui, monsieur, une grande fille qui est folle et une autre toute petite. Je leur ai donné à manger. Elles n'ont pas d'argent. Je ne pouvais pas les laisser mourir de faim. La grande a refusé.

— Que disait-elle ?
— Je ne comprenais pas bien. Elle était très exaltée. Elle pleurait.
— A quelle heure l'enfant vous a-t-elle confiée sa lettre ?
— Hier, vers dix heures du soir, quelques mi-

nutes après leur arrivée. Elle m'a dit : « Il faut que vous portiez ce papier à son adresse. On vous donnera beaucoup d'argent et vous ferez une bonne action, parce que vous sauvez la vie à ma sœur. » Je me suis mis en route.

— Que sont-elles devenues pendant votre absence ? Ne craignez-vous pas... ?

— Oh ! j'ai recommandé à ma femme de veiller sur la grande.

— Je vous remercie, dit Madelor, la gorge serrée, en pressant avec force la main du belge. Maintenant, voulez-vous me conduire à Gedinne ?

— Oui.

— Est-ce loin ?

— Il faut une heure avec un bon cheval. Ils se mirent en route.

Siméon et Madelor n'avaient pas le courage de parler.

Seulement, de temps à autre, d'instinct, leurs regards se rencontrèrent, se dissimulèrent leurs angoisses. Paqueron conduisait, respectant ce désespoir qu'il comprenait, n'osant troubler leur silence. Il avait bourré une grosse pipe, l'avait allumée, après avoir un instant quitté la bride, puis s'était mis à tirer d'énormes bouffées grises qui se dispersaient au-dessus de sa tête dans la brume du matin.

Des maisons apparurent, éparpillées sur un coteau. C'était le hameau de Gedinne. A l'horizon se profilait une interminable ligne mamelonnée, couronnée de forêts. C'était la vallée pittoresque de la Lesse, qui fuit, jusqu'à Dinant au pied des montagnes boisées.

retirèrent leurs casquettes à Madelor et à Siméon.

Au bout du village, un peu séparée des autres, s'élevait une maisonnette couverte en ardoises, bâtie en pierres.

Paqueron arrêta sa voiture devant la porte. Une femme sortit.

Paqueron lui adressa la parole, en patois wallon. Elle répondit très vite, bredouillant un peu, jetant des regards tristes sur Madelor.

Siméon, familiarisée avec le patois, écoutait et comprenait.

Tout à coup elle devint très pâle.

Paqueron, embarrassé, n'osait apprendre la nouvelle au vieillard et tourmentait sa casquette dans sa main.

Siméon murmura :
— Elles sont parties, n'est-ce pas, elles se sont échappées ?

— Oui, fit Paqueron, ma femme n'a pu rentrer la plus grande. Elles sont allées vers la Lesse. Madelor leva les yeux au ciel. Ses lèvres étaient blanches. Mais il ne dit pas un mot. Il sentait fuir son intelligence, toutes ses paroles.

Paqueron ajoutait :
— S'il ne leur arrive pas d'accident en route nous les retrouverons à Gambre ; c'est à une demi-heure de Gedinne, sur la Lesse. Ma femme me dit qu'elle a donné quelques sous à la petite, et que celle-ci monte un coursage surprenant.
— Et Marie ?

JULIUS MARY.

(A suivre).